

Le projet éolien : dernière ligne droite avant le commencement du chantier !

Après de nombreux mois d'attente, cette fois-ci le projet éolien d'Ids-Saint-Roch touche au but ! Il aura fallu 6 ans pour que le projet puisse sortir de terre. Suite à l'obtention de toutes les autorisations administratives, la société Ferme Eolienne de IDS a pu obtenir le financement pour la construction des 6 éoliennes du projet ainsi que du poste de livraison. Le montant total investi pour la construction du parc éolien s'élève à environ 22 millions d'Euros.

Dans le bulletin municipal précédent, 2016, les différentes étapes du chantier avaient été évoquées. Ces étapes devraient se concrétiser très prochainement, le raccordement par ENEDIS (ex ERDF) est lui d'ores et déjà terminé.

Suite à l'accord de la Ferme éolienne de IDS SAS, les équipes d'ENEDIS ont travaillé pendant 4 mois pour installer 17 kilomètres de câblage (en sous-terrain) le long du tracé prévu jusqu'à Venesmes (voir carte) où se trouve le poste source de raccordement HTA (haute tension). L'arrivée du raccordement est visible aux abords des futures éoliennes (voir photo ci-dessous). C'est une société basée dans la Creuse (la SAS Carré) qui a réalisé ce travail. Concomitamment, ENEDIS a procédé à l'amélioration de son réseau de façon à mutualiser les coûts pour l'accueil des énergies renouvelables sur celui-ci.

Le chantier débutera notamment par la préparation de la base vie.

En effet, le Conseil municipal a opté pour affecter l'espace foncier, de 1 200 m² entre les maisons ex Mardon/Paans, à la base-vie dont a besoin le chantier de façon temporaire. Effectivement, un cantonnement de chantier, de composition et de qualité conforme à la réglementation, doit-être mis à la disposition des salariés-ouvriers. Pour ce faire, la démolition de certaines constructions s'est imposée, notamment de la grange, du hangar et de la remise. L'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France a été obtenu à la faveur de l'état de délabrement de ces bâtis et de leur manque d'intérêt patrimonial. L'opposition de quelques habitants n'a pas été prise en compte faute d'arguments valides.

L'emplacement sera empierré et arboré sur son pourtour intérieur. Après le départ du chantier, une destination finale du site sera étudiée.



Ensuite, les travaux de VRD (voirie et réseau divers) pourront commencer avec la préparation des accès au site. Une entreprise locale a été retenue pour effectuer ces travaux, à savoir la société GéoBTP, basée à Lignières. C'est une dizaine de

personnes de cette entreprise qui travaillera sur ce chantier pendant 4 mois. L'entreprise C. Bordat d'Ardenais est également associée à cette phase.

La société Bouygues Énergies et Services s'occupera avec une équipe de 5 personnes de tout ce qui concerne les réseaux (câblage entre les éoliennes, fibre optique, mise à la terre...)



Suivra le coulage des fondations, c'est une entreprise d'Avignon (Fondasolutions) qui réalisera cette étape grâce à une équipe d'une quinzaine de personnes pendant 2 mois. Le béton sera issu de plusieurs centrales situées à moins d'une heure d'Ids-Saint-Roch & Touchay.

Puis enfin arrivera le montage des éoliennes, qui sera assez court (quelques semaines seulement) en comparaison de la durée totale du chantier prévu sur une année. C'est le constructeur Nordex qui a été retenu pour ce projet, ce seront les premières éoliennes d'une nouvelle génération qui seront construites en France. Ces machines bénéficient d'une technologie avancée et mature.

Le mât de mesure actuel va être démonté et un nouveau mât de supervision sera installé par l'entreprise ENCIS à proximité de l'éolienne située sur Touchay afin de continuer à mesurer la vitesse du vent dès la mise en service du parc.

Bureau VERITAS est chargé de contrôler le respect de la sécurité sur site et de vérifier la bonne application de toutes les dispositions réglementaires auxquelles sont soumis les chantiers éoliens.

Il est prévu qu'un planning du chantier soit placé prochainement sur le panneau d'affichage de la mairie d'Ids-Saint-Roch. Il sera remis à jour régulièrement si des modifications adviennent pendant la durée du chantier.

Après le succès de la COP 21 organisé en France fin 2015, l'accord de Paris d'octobre 2016 a scellé l'engagement de notre pays à contenir l'augmentation de la température moyenne en deçà de 2 degrés, afin de réduire les risques et les impacts liés aux conséquences du changement climatique.

Cela passe par une évolution de notre mix énergétique et c'est pourquoi la France s'est engagée à porter à 32 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale en 2030. Le parc éolien d'Ids-Saint-Roch & Touchay s'inscrit dans cette dynamique avec les 36 Gigawattheures d'électricité qui seront produits chaque année et les 12 000 Tonnes de CO2 évitées grâce à cette production d'électricité renouvelable...

Nous sommes maintenant pressés d'assister à la mise en service du parc !